

PROGRAMME DE FORMATION

DEJEPS Sports Equestres



1 DEFINITION DU METIER

Le titulaire du DEJEPS spécialité « perfectionnement sportif » mention « sports équestres » encadre en autonomie les activités équestres et plus particulièrement celles de perfectionnement et d'entraînement dans les disciplines des sports équestres.

Formation inscrite au RNCP4863

2 LES PREREQUIS SONT :

- H** de l'attestation de formation relative au secourisme (PSC1 ou l'une des attestations de formation aux premiers secours mentionnée à l'article A.212-52-1 du Code du Sport) .
- H** du certificat médical de non contre-indication de la pratique des « activités équestres » datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation
- H** Valider ou posséder une attestation de satisfaction aux tests d'exigences techniques et pédagogiques préalables à l'entrée en formation ou attestation justifiant de la dispense de tout ou partie de ces tests.

3 OBJECTIFS DE LA FORMATION

Réguler son intervention en fonction des publics ;
Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants ;
Encadrer un individu ou un groupe de sportifs dans le cadre de ses interventions pédagogiques.

Adapter l'organisation de la sécurité des sportifs en fonction de leur niveau ;
Conduire une démarche de perfectionnement sportif dans une discipline ;
Conduire une démarche d'enseignement ;
Conduire une démarche d'entraînement ;
Conduire des actions de formation.
Concevoir le projet d'action de la structure ;

Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action ;
Animer une équipe de travail ;
Promouvoir les actions programmées ;
Gérer la logistique des programmes d'action ;
Animer la démarche qualité.

Dernière mise à jour du document le 02-12-2022

4 CONTENU DE LA FORMATION

Les étapes et outils de la méthodologie de projet
Les différentes formes juridiques de structures équestres
L'organisation du sport en France
Structuration de la filière équestre
Histoire de l'équitation. Place de l'équitation dans la société
Marketing : le diagnostic externe et interne de la structure. L'étude de marché, l'analyse concurrentielle
Gestion budgétaire, management.
Les logiciels de présentation
Traitement de texte - Tableur
Utilisation d'un vidéoprojecteur
Caractéristiques de la structure : valeurs, atouts, faiblesses
Caractéristiques des différents publics des activités équestres (de l'enfant au sénior, le pratiquant loisir, le pratiquant compétiteur)
Code du sport, Valeurs du sport, Lutte contre les violences et discrimination
Les assurances
Les contrats
Règlementation des activités, des structures équestres.
Les fondamentaux de l'apprentissage
Les différents courants et méthodes pédagogiques
Les fondamentaux de l'équitation
Le plan fédéral de formation des pratiquants
La progression technique dans les différentes disciplines (logique et contenus)
Conception de séances
Les différentes mises en situation
L'analyse de la tâche en compétition dans les différentes disciplines
Les facteurs de la performance dans les différentes disciplines
Définition des termes techniques dans l'entraînement
Les bases fondamentales de l'entraînement (planification, programmation) pour le cheval et le cavalier.
Les principes généraux d'entraînement
La définition d'objectifs concertés
Notions d'hygiène liées au sport (alimentation, préparation physique, récupération...)
La relation entraîneur /cavalier
Structuration de la FFE, Règlementation des compétitions, organisation de compétitions, Encadrement en compétition
La formation professionnelle, conception, financements, l'apprentissage
Connaissances et comportements « d'homme de cheval »
Réglementation liée à l'achat et à la vente d'équidés
Réglementation des transports
Réglementation sanitaire
La démarche qualité
Le label « écurie de compétition » de la FFE
Les pathologies courantes du cheval, Les paramètres vitaux du cheval, Vices rédhibitoires
Soins quotidiens / soins d'urgence/ Secourisme équin



Dernière mise à jour du document le 02-12-2022

5 DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D'ORGANISATION

La durée totale de la formation est de 1563 heures sur 12 mois pour une formation par l'apprentissage :

- H 722.5 heures en organisme de formation
- H 912 heures en entreprise

Elle débute le 13 février 2023 et se termine le 22 janvier 2024 .

Les horaires sont du lundi au vendredi de 8H30 à 12H00 et de 13h30 à 17H00 chez HUI FORMATIONS à Pau, au 5 allée Buffon et aux Ecuries Nicolas Hui et 2 impasse du Gabas à Saint Laurent Bretagne (64160).

La formation est organisée en continu et est personnalisable selon les parcours professionnels de chaque candidat.

Le nombre de stagiaires prévu en OF est de 8 minimums et de 12 maximums.

Une Attestation de fin de formation est délivrée au stagiaire en fin de formation.

Les candidats capitalisant la totalité des unités capitalisables de la certification, seront présentés en jury plénier. Celui-ci statuera sur la validation du diplôme. La délivrance du diplôme se fera sur demande par recommandé à la DRAJES.

6 QUALITE DES FORMATEURS

Nicolas HUI : Diplômé BEES 1 équitation, directeur du centre de formation, Coordinateur de formation. Enseignera : cours généraux, UC1 et 2, UC3 et UC4. Spécialité perfectionnement technique sur CSO.

Claire PAPSERES : Diplômée BEES 2, spécialité dressage.

Estelle PAINDAVOINE : BEMF, Préparation physique, alimentation, récupération.

Deborah LCONTE : BPJEPS activités équestres et prépa mentale

Loïc LABAT : Maîtrise Droit économique et gestion des administrations et entreprises mention Management des administrations et des entreprises, Formateur UC1 et 2 Gestion, Management.

7 MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Le champ d'intervention va correspondre à un encadrement en autonomie, ainsi, pour s'adapter aux conditions professionnelles futures, les méthodes de travail sont :

- H Gestion d'une cavalerie d'écurie (centre technique de formation)
- H Gestion de l'entretien des écuries
- H Gestion de l'entretien, soins (dont alimentation) des équidés
- H Encadrement d'un groupe de compétiteurs
- H Gestion du milieu rural

Ces sessions de travail se feront :

- En observation par groupe (tous) et par petit groupe
- En action par groupe (tous) et par petit groupe
- En action par binôme
- En action seule mais à deux dans l'écurie

De plus, le stagiaire devra :

- Préparer
- Monter
- Encadrer



La méthode sera ainsi la même :

- Observation en groupe (tous)
- Observation en petit groupe (3-4) et individuelle
- En action par petit groupe (3-4)
- En action seul (mais avec un binôme en support)

Les moyens pédagogiques sont :

- Matériels :
 - ✓ 1 salles de cours (70m²)
 - ✓ Vidéoprojecteur
 - ✓ Tableau blanc Paper-Board
 - ✓ Carrière
 - ✓ Manège
 - ✓ Ecurie à 43 boxes

- Supports :
 - ✓ Cours envoyer par mail
 - ✓ Support bibliographique (article, revue...)Livres

Les méthodes pédagogiques sont :

- Technique :
 - ✓ Face à face pédagogique
 - ✓ Travaux Dirigés (petit groupe)
 - ✓ Cours Magistral (toute la promo)
 - ✓ Tutorat (Elève par élève)
- Technique directe :
 - ✓ Etude de cas

8 EVALUATION DE LA FORMATION / SANCTION DE LA FORMATION

Des évaluations dites « formatives » sont prévues en cours de formation.

Ensuite dans les 2 derniers mois, les évaluations officielles commencent dont voici le référentiel :

Dernière mise à jour du document le 02-12-2022

8.1 REFERENTIEL DE CERTIFICATION

Objectif terminal d'intégration	Objectif intermédiaire	Modalités de certifications (extraits de l'article A212-52 du code du sport et de l'annexe II de l'Arrêté du 21 septembre 2018)
UC 1 Concevoir un projet d'action	Analyser les enjeux du contexte professionnel	Projet de perfectionnement sportif : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Transmission par le candidat d'un dossier de 20 pages hors annexes, dans les conditions fixées par le DRAJES, analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de perfectionnement sportif dans les sports équestres, assortie de son évaluation. ➤ Soutenance orale d'une durée de 20 minutes au maximum. Le candidat peut, lors de la soutenance, utiliser un support vidéo. ➤ Entretien d'une durée de 40 minutes au maximum.
	Formaliser les éléments du projet d'action Définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet d'action	
UC 2 Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action	Animer une équipe de travail	
	Promouvoir les actions programmées Gérer la logistique des programmes d'action Animer la démarche qualité	
UC 3 Conduire une démarche de perfectionnement sportif dans les sports équestres	Conduire une démarche d'enseignement	Conduite d'une séance d'apprentissage (modalité A) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Conduite de tout ou partie d'une séance <ul style="list-style-type: none"> • Thème, niveau et public précisés au candidat par les évaluateurs dans la discipline choisie par le candidat ; • 4 cavaliers au moins, de niveau ≤ Galop 4 ; • 30 mn maximum ; (le candidat dispose d'1 heure pour la préparation de séance, l'aménagement de l'aire d'évolution et la prise en charge des cavaliers). ➤ Entretien de 15 mn maximum.
	Conduire une démarche d'entraînement Conduire des actions de formation	
UC 4 Encadrer les sports équestres en sécurité	Réaliser en sécurité les démonstrations techniques	Démonstration technique commentée <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réalisation de la démonstration technique, dans la discipline choisie par le candidat <ul style="list-style-type: none"> • Exposé par le candidat des difficultés techniques présentées (proposition complétée le cas échéant par les évaluateurs) – 5 mn maximum • Présentation des difficultés techniques de niveau Amateur 2 minimum – 10 mn maximum • Analyse de la prestation et formulation d'objectifs de travail – 5 mn maximum • Réalisation de la séance de travail commenté – 20 mn maximum ➤ Entretien de 15 mn maximum.
	Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers	

9 TEP

VERIFICATION DES EXIGENCES TECHNIQUES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION DEJEPS PERFECTIONNEMENT SPORTIF - MENTION SPORTS EQUESTRES Test technique A1 : Dressage	
Date :	Lieu :
Candidat : Nom	Prénom
Déroulement Présentation de la reprise de dressage Amateur 3 Grand Prix Tenue et harnachement conformes aux dispositions spécifiques DRESSAGE du règlement des compétitions « Amateur » de la FFE. Rectangle de 60x20m. La reprise peut être dictée.	
Critères Attitude, fonctionnement, assiette et aisance du cavalier Justesse dans l'emploi des aides Correction du tracé Correction des allures (rythme, régularité, franchise) Qualité du contact, correction de l'attitude, perméabilité aux aides Impulsion, rectitude	

6 

VERIFICATION DES EXIGENCES TECHNIQUES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION DEJEPS PERFECTIONNEMENT SPORTIF - MENTION SPORTS EQUESTRES Test technique A2 : CSO	
Date :	Lieu :
Candidat : Nom	Prénom
Déroulement Réalisation d'un parcours de CSO Amateur 2 aux normes techniques en vigueur. Tenue et harnachement conformes aux dispositions spécifiques au CSO du règlement des compétitions « Amateur » de la FFE. Respect des conditions réglementaires d'élimination	
Critères Attitude, fonctionnement, stabilité, liant et aisance du cavalier Justesse dans l'emploi des aides Impulsion, régularité de la cadence, amplitude adaptée Correction du tracé (qualité des courbes et du centrage) Correction des sauts (encadrement et trajectoire) Qualité du contact, harmonie, fluidité	

Dernière mise à jour du document le 02-12-2022

VERIFICATION DES EXIGENCES TECHNIQUES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION DEJEPS PERFECTIONNEMENT SPORTIF - MENTION SPORTS EQUESTRES Test pédagogique					
Date :	Lieu :				
Candidat :	Nom Prénom				
Déroulement - Conduite d'une séance de perfectionnement de travail sur le plat dans une discipline au choix du candidat, pour un groupe de trois cavaliers de niveau galop 5 minimum – Durée : 20 minutes - Entretien d'une durée de 10 minutes maximum					
Heure début :	Signature du candidat à la fin de l'entretien				
Heure fin :					
Discipline support du test :					
Attelage	<input type="checkbox"/> CCE	<input type="checkbox"/> CSO	<input type="checkbox"/> Dressage	<input type="checkbox"/> Endurance	<input type="checkbox"/>
Eq. western	<input type="checkbox"/> Eq. de travail	<input type="checkbox"/> Hunter	<input type="checkbox"/> Horse-Ball	<input type="checkbox"/> Para-dressage	<input type="checkbox"/>
Pony-Games	<input type="checkbox"/> TREC	<input type="checkbox"/> Tir à l'arc à cheval	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Voltige	<input type="checkbox"/>
SEANCE					
Gestion de la sécurité des cavaliers, des chevaux et des tiers					
Pertinence de l'utilisation de l'espace et de l'aménagement du terrain					
Cohérence dans le choix et l'enchaînement des mises en situations					
Gestion du groupe : qualité de l'animation, adaptation du rythme					
Adaptation du mode de communication pour favoriser l'implication des cavaliers					
ENTRETIEN					
Objectivité de l'autoévaluation et pertinence de l'analyse					